

Le Collège communal de la Ville de THUIN, en séance le 09 janvier 2023, a décidé de convoquer les Membres du Conseil communal à la réunion qui se tiendra le **24 janvier 2023 à 19h00**, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, Grand'Rue 36, à 6530 Thuin.

A Thuin, le 16 janvier 2023

La Directrice générale,

Ingrid LAUWENS



La Bourgmestre,

Marie-Eve VAN LAETHEM

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- 2 Communication(s) de la Bourgmestre.
- 3 Election d'une présidente d'assemblée.
- 4 Audit cyclable - Présentation du rapport final par le Bureau d'études TRAJECT.
- 5 Plan HP - Présentation du programme de travail 2023.
- 6 Plan RESVAE EZ Charge - Appel à intérêt de la Région Wallonne - Choix des emplacements finaux - Délégation de mission à IGRETEC.
- 7 Engagement de la Ville dans le cadre de sa participation à l'appel à candidature POLLEC 2022- Volet Ressources Humaines - Décision.
- 8 ATL - Accompagnement de la réforme des rythmes scolaires - Convention de partenariat pour le centre de vacances du congé de printemps.
- 9 Approbation de la convention avec FAMIWAL pour mise à disposition d'un local pour l'organisation de permanences.
- 10 Travaux d'amélioration de voirie Chemin de Clermont à Thuillies - Approbation du décompte final des travaux au montant corrigé.
- 11 Ratification de décisions prises par le Collège communal sur pied de l'article L1311-5 du CDLD.
- 12 Ratification d'une décision prise par le Collège communal sur pied de l'article 60 du RGCC.

SÉANCE À HUIS CLOS

- 13 Approbation de la convention transactionnelle à conclure avec un ancien policier - Décision.
- 14 Mise à disposition de l'ASBL Maison des Jeunes d'un employé d'administration - Approbation de la convention.
- 15 Enseignement fondamental - Mise en disponibilité pour cause de maladie de membres du personnel enseignant.
- 16 Enseignement de promotion sociale - CPEONS - Désignation d'un membre suppléant auprès de la commission zonale de gestion des emplois de l'enseignement officiel subventionné à partir de l'année scolaire 2022-2023 - Ratification.